



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2021

2021-09-245 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 17/09/2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt trois septembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Gérard MUSSOT, Joachim BOISARD, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Evelyne PARIOLLEAU, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADÉ, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Marie-Noëlle LAVIE, David MESNIER, Jocelyne LEMOINE, Pierre MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Laurence ROUEDE, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, Jean-Jacques TALLET, Rachel VAUNA, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

Absents :

Patrick MERCIER, Sébastien LABORDE, Jean Claude ABANADES, Michel MASSIAS, Jean-Pierre ARNAUD, Marianne CHOLLET, Jérôme COSNARD, Christophe DARDENNE, Eléna DECOLASSE, Philippe GIRARD, Christophe GIGOT, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Josette TRAVAILLOT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Denis SIRDEY pouvoir à Philippe BUISSON, Marie-Sophie BERNADEAU pouvoir à Thierry MARTY, Didier CAZENAVE pouvoir à Stéphanie DUPUY, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Michèle LACOSTE pouvoir à Eveline LAVAURE-CARDONA, Frédéric MALVILLE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Alain PAIGNE pouvoir à Gérard MOULINIER, Laura RAMOS pouvoir à Alain JAMBON, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Laurence ROUEDE

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

JEUNESSE, INSERTION, ATTRACTIVITE DU MONDE ETUDIANT ET DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

ASSOCIATION PLIE DU LIBOURNAIS: COTISATION 2021

Sur proposition de Monsieur Thierry MARTY, Vice-président en charge de la Jeunesse, de l'Insertion, de l'Attractivité du monde étudiant et de la Démocratie participative,

Vu l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 modifiée visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19, et notamment ses articles 6 et 11,

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Vu la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire,

Vu le code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis du Bureau communautaire du 13 septembre 2021,

La Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali) adhère à l'Association Intercommunale « Plan Libournais d'Insertion par l'Economique », structure d'animation et de gestion du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) du Pays du Libournais créée depuis 1996.

Le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) a pour ambition de favoriser le retour à l'emploi stable et durable des personnes exclues du marché du travail. Pour cela, une équipe de 10 intervenants à l'échelle du Grand Libournais accompagne les personnes prises en charge par le dispositif comme suit : 8 référents de parcours et 2 chargés de relations entreprises.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, La Cali assure le portage de 7 de ces postes (5 référents de parcours et 2 chargés de relations entreprises) qui interviennent uniquement à l'échelle de l'agglomération. Chaque participant intégré dans le PLIE bénéficiera d'un accompagnement d'un référent de parcours et d'une chargée de relations entreprises

Les référents de parcours assurent un accompagnement individualisé et renforcé vers l'emploi. Il s'agit donc principalement :

- d'assurer des fonctions d'accueil, de conseil et de suivi des participants,
- de coordonner toutes les démarches liées au parcours d'insertion du participant en mobilisant l'ensemble de compétences et moyens nécessaires en matière de mobilité, formation, etc,
- d'accompagner dans la proximité chaque participant jusqu'à 6 mois après son intégration à l'emploi.

Les chargés de relations entreprises agissent en complément de l'action des référents de parcours en mettant en place des actions orientées vers l'emploi telles que :

- des rencontres entre des employeurs potentiels et les participants du PLIE autour d'actions spécifiques ou partenariales : visites d'entreprises, tables rondes, entretiens relais, essais en milieu de travail, Forums..., etc.
- des mises en relation des employeurs sur des offres d'emploi collectées auprès d'entreprises locales et/ou partenaires du SPEP.

En 2020, les référents de parcours et les chargés de relations entreprises ont accompagné 363 participants dont :

- 128 nouvelles personnes,
- 68% de femmes,
- 68% ont un niveau inférieur au BAC,
- 398 étapes emploi-formation ont été réalisées,
- 60% sont sortis positivement en emploi ou qualification.

Les données présentées par le PLIE du Libournais sur les caractéristiques sociales et économiques de ses participants attestent de la nécessité d'assurer une offre d'accompagnement renforcée vers l'emploi. Aussi, il est proposé de renouveler l'adhésion à l'association au titre de l'année 2021 et d'attribuer une cotisation de 103 858,72€ soit 1,12€ par habitant sur la base de 92 731 habitants.

Le PLIE a bénéficié d'une avance sur cotisation en janvier 2021 d'un montant de 75 828,85€ équivalant à 75% de la cotisation versée en 2020.

Après en avoir délibéré,
Et à la **majorité, 61 voix pour et 1 abstention** (*Fabienne FONTENEAU*)

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :

- attribuer une cotisation d'un montant de 103 858,72€ pour l'année 2021 au PLIE du Libournais,
- verser le solde de la cotisation annuelle s'élevant à 28 029,87 €.
- signer la convention de mandat afférente et tous documents afférents.

Imputation budgétaire au budget principal : chapitre 011 - compte 6281 - service VILL0 - fonction 523

Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en Sous-Préfecture
et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération
peut faire l'objet d'un recours pour excès de
pouvoir devant le Tribunal administratif de
Bordeaux dans un délai de deux mois à compter
de sa publication et de sa réception par le
représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais



SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2021

2021-09-246 - 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 17/09/2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt trois septembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Gérard MUSSOT, Joachim BOISARD, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Evelyne PARIOLLEAU, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Marie-Noëlle LAVIE, David MESNIER, Jocelyne LEMOINE, Pierre MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Laurence ROUEDE, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, Jean-Jacques TALLET, Rachel VAUNA, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

Absents :

Patrick MERCIER, Sébastien LABORDE, Jean Claude ABANADES, Michel MASSIAS, Jean-Pierre ARNAUD, Marianne CHOLLET, Jérôme COSNARD, Christophe DARDENNE, Eléna DECOLASSE, Philippe GIRARD, Christophe GIGOT, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Josette TRAVAILLOT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Denis SIRDEY pouvoir à Philippe BUISSON, Marie-Sophie BERNADEAU pouvoir à Thierry MARTY, Didier CAZENAVE pouvoir à Stéphanie DUPUY, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Michèle LACOSTE pouvoir à Eveline LAVAURE-CARDONA, Frédéric MALVILLE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Alain PAIGNE pouvoir à Gérard MOULINIER, Laura RAMOS pouvoir à Alain JAMBON, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Laurence ROUEDE

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

JEUNESSE, INSERTION, ATTRACTIVITE DU MONDE ETUDIANT ET DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

MISSION LOCALE DU LIBOURNAIS : COTISATION 2021

Sur proposition de Monsieur Thierry MARTY, Vice-président en charge de la Jeunesse, de l'Insertion, de l'Attractivité du monde étudiant et de la Démocratie participative,

Vu l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 modifiée visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19, et notamment ses articles 6 et 11,

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Vu la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis du Bureau communautaire du 13 septembre 2021,

La Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali) adhère à la Mission Locale du Libournais qui agit dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sur le territoire communautaire par le biais de 7 antennes : Coutras, Guîtres, Izon, Libourne, Saint-Denis de Pile, Saint-Seurin sur l'Isle et Saint Médard de Guizières.

Au regard du bilan présenté par la Mission Locale du Libournais pour l'année 2020 sur le territoire de La Cali, il convient de noter que 1 774 jeunes ont été accompagnés dont 754 en premier accueil, et que :

- 50,4 % des jeunes accompagnés sont des femmes,
- 43,7% ont un niveau bac et +,
- 268 jeunes sont entrés en formation ou ont repris un parcours scolaire,
- 678 jeunes ont obtenu un contrat de bénévolat, contrat d'alternance ou sont entrés en emploi.

Au regard du rôle rempli par la Mission Locale du Libournais, il est proposé de renouveler l'adhésion à l'association et d'attribuer au titre de l'année 2021 une cotisation de 192 880,48 € soit 2,08€ par habitant sur la base de 92 731 habitants.

La convention d'objectifs signée entre La Cali et la Mission Locale du Libournais pour la période pluriannuelle 2018-2020 est à renouveler pour trois ans 2021 - 2023.

La Mission Locale du Libournais a bénéficié en janvier du versement d'une avance de la cotisation 2021 d'un montant de 141 918,00€ équivalant à 75% de la cotisation versée en 2020.

Après en avoir délibéré,

Et à la **majorité, 61 voix pour et 1 abstention** (*Thierry MARTY*)

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :

- attribuer une cotisation d'un montant de 192 880,48€ pour l'année 2021 à la Mission Locale du Libournais,

- verser le solde de la cotisation 2021 de 50 962,48€.

Imputation budgétaire au budget principal : chapitre 011 - compte 6281 - service VILLO - fonction 523

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

